

Commission Entreprises-Economie-Conseil, présidée par Mickaël MUHLEMATTER

L'année 2016 a permis au dispositif « Agrilocal » mis en place par le Conseil Départemental en partenariat avec la Chambre d'agriculture, d'asseoir encore un peu plus son implantation sur notre territoire. Les producteurs peuvent ainsi fournir de nombreuses collectivités en produits locaux, dans le respect du code des marchés publics. Un succès qui s'inscrit dans la durée, et qu'il va falloir articuler avec la volonté régionale de développer l'approvisionnement des lycées...

Une nouvelle fois, l'intérêt important des agriculteurs pour les productions sous signes officiels de qualité, Gruyère et Emmental Grand Cru se maintient cette année. Il en est de même pour l'agriculture biologique pour laquelle nous enregistrons l'arrivée de 35 nouvelles exploitations.

Dans le contexte difficile actuel, la Chambre d'agriculture a continué d'accompagner les agriculteurs en difficulté, notamment via des formations technico-économiques, en partenariat avec Haute-Saône Conseil Elevage (poursuite de l'action pluriannuelle Modlait...). La Chambre continue également de développer un outil puissant de diagnostic qui permettra via une prestation en partenariat avec Haute-Saône Conseil Elevage et le CER, d'identifier les principaux leviers permettant de faire progresser significativement l'EBE des exploitations.

Les traditionnelles actions portées par la Chambre d'agriculture telles que « goûters à la ferme », « Un dimanche à la ferme »... remportent toujours un franc succès.

A noter enfin, un point qui tient particulièrement à cœur à beaucoup de producteurs, l'APCA a adopté fin novembre 2016 un projet stratégique national se voulant ambitieux, concernant la marque « Bienvenue à la ferme ». Le Bureau de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône a émis des réserves concernant ces nouvelles orientations qui semblent inadaptées à la configuration du réseau à l'échelle de la Haute-Saône. Une solution est donc en train d'être recherchée au niveau local pour préserver les éléments positifs capitalisés pendant de nombreuses années...

Les années se suivent et se ressemblent, puisqu'on se sent que l'année 2017 s'annonce tout autant difficile que 2016 et que les défis restent nombreux, c'est pourquoi la Chambre va poursuivre ses efforts pour soutenir notre agriculture locale...



Les démarches qualité des produits

qualité



La Chambre d'agriculture assure le suivi, la coordination et le développement de diverses démarches qualité :

- ↳ **Emmental Grand Cru (Label Rouge, IGP) :** 146 producteurs pour la Haute-Saône.
- ↳ **l'IGP Gruyère** (Indication Géographique Protégée) : La production et la transformation de lait pour cette filière se situent en Haute-Saône, dans le Doubs et dans les Savoie. En Haute-Saône, cette IGP concerne 57 producteurs de lait et trois ateliers de transformation (à Aboncourt, Lavigney et Verchamp). La Chambre d'agriculture assure un appui au Syndicat Interprofessionnel du Gruyère par le suivi du plan de contrôle, la coordination des actions de communication, la gestion des statistiques et des règles de régulation de l'offre,...
- ↳ **Montbéliarde Qualité :** 6 producteurs suivis par la Chambre d'agriculture.
- ↳ **Agriculture biologique :** Cette année encore, les deux salariés de la Chambre d'agriculture ont accompagné la conversion de 35 nouvelles exploitations qui ont choisi ce mode de production. La Haute-Saône compte aujourd'hui 233 fermes biologiques soit près de 10 % des fermes du département. La Chambre d'agriculture soutient cette évolution par l'animation du Groupement des Agriculteurs Biologiques 70. Elle participe également à la production de références

technico-économiques qui permettent d'accompagner les projets d'installation ou de conversion à l'agriculture biologique.

- ↳ **AOC Kirsch de Fougerolles :** 100 producteurs de cerises, 15 producteurs bouilleurs de cru, 4 distillateurs professionnels, accompagnement du Syndicat de Défense et de Promotion du Kirsch de Fougerolles pour le développement de la production de cerises, et pour la promotion de l'appellation avec notamment l'organisation de la 1e Fête du Kirsch de Fougerolles AOC.
- ↳ **Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage :** Au 31 décembre 2016, 1 095 éleveurs étaient adhérents à la CBPE. La Chambre d'agriculture assure la coordination départementale de cette démarche (planification des audits, formation des auditeurs...).
- ↳ **Cancoillotte :** La Chambre d'agriculture accompagne l'Association pour la Promotion de la cancoillotte (APC, née en déc. 2013). En 2016, l'APC a mis en place des actions de promotion, déposé le dossier de demande de protection de cette spécialité fromagère par le biais d'une IGP, engagé les démarches auprès d'un organisme certificateur et débuté les travaux de caractérisation sensorielle.

Diversification - Agritourisme

diversification



- Accompagnement des porteurs de projets : 25 contacts
- Réalisation d'études de marchés et formation à la méthodologie des agriculteurs et élèves : 3 interventions
- Montage des dossiers de subvention diversification : 7 dossiers pour l'appel à projets du 6 juin au 19 août 2016
- Appui aux filières
- Accompagnement des projets collectifs : points de vente, marchés de producteurs, circuits de proximité, restauration collective
- Suivi du dossier réglementaire "Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)".

Contacts : Florence MORCOS, Pascale GARRET

Développer les circuits de proximité

circuits

Restauration dans les collèges haut-saônois

Depuis 2014, le Conseil départemental de Haute-Saône a pour ambition de développer l'approvisionnement local de la restauration dans les collèges haut-saônois. Il a défini un **Plan cantines 70 « Mangeons local et bio »**.

Ce plan a fait l'objet d'une convention d'accompagnement commune Interbio Franche-Comté/Chambre d'agriculture de Haute-Saône/Chambre régionale d'agriculture/GAB 70.

La Chambre d'agriculture, avec ses partenaires, a mené un travail de sensibilisation des producteurs locaux à ce nouveau débouché. Elle a également organisé des salons pour faire se rencontrer gestionnaires/cuisiniers des cantines et producteurs.

Le dispositif est monté progressivement en puissance.

Fin 2016, sont inscrits sur la plateforme Agrilocal70.fr :

- 34 acheteurs (la totalité des 25 collèges, 4 EHPAD, CFAMA de Vesoul, MFR de Chargey les Gray, l'hôpital de Gray, 2 lycées)
- 50 fournisseurs (toutes filières : viandes, œufs, produits laitiers, légumes).

Les résultats sont encourageants avec, sur une année scolaire complète (du 01/09/2015 au 31/08/2015), 520 commandes, 21 400 kg commandés pour un chiffre d'affaires avoisinant 90 000 €.

Opération « Semaine du goûter terroir »

Cette opération pilotée par le Pays de Vesoul Val de Saône en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Haute-Saône, a été mise en place en 2016. Elle consiste à proposer, une semaine par mois selon un planning pré-établi, aux enfants en accueil péri et/ou extra scolaire des goûters composés de produits fermiers, en provenance directe des producteurs locaux. L'objectif visé est de promouvoir et favoriser la consommation des produits agricoles locaux. Cette action de sensibilisation remporte un franc succès auprès des centres et des enfants.

Recherche de la valeur ajoutée

Alimentation de proximité

Les Chambres d'agriculture et la Région Franche-Comté ont mis en place, avec leurs partenaires, un [programme régional pour l'alimentation de proximité](#) qui a pour objectifs de favoriser et d'organiser les circuits alimentaires de proximité en proposant un accompagnement des initiatives (magasins, marchés, restauration collective, artisans de bouche, paniers,...) et ce, quel que soit le type de porteur de projet : agriculteur, entrepreneur, créateur d'activités, collectivité territoriale, association et structure de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce cadre, deux projets en Haute-Saône ont fait l'objet d'un accompagnement plus spécifique :

- Projet de création d'une activité de maraichage à CORRE,
- Projet de création d'une plateforme logistique porté par l'AFSAME à GY.

La nouvelle région Bourgogne Franche-Comté souhaite poursuivre ce programme en 2017, avec un accent qui sera mis sur la restauration dans les lycées.

Contact : Florence MORCOS



AgriLEAN

Un nouvel appui technico-économique pour une production laitière rentable.

Pour faire face au nouveau contexte caractérisé par la fin des quotas et un prix du lait standard fluctuant, la Chambre d'agriculture de Haute-Saône a souhaité apporter un nouveau service aux agriculteurs à travers l'adaptation de la démarche « AgriLEAN », un appui technico-économique d'optimisation initialisé dans les départements du Doubs et du Territoire de Belfort.

AgriLEAN est une méthode synthétique qui fait intervenir simultanément différents conseillers spécialisés sur une exploitation. C'est la synergie de ce partenariat qui permet d'identifier puis d'activer les différents leviers stratégiques permettant d'augmenter l'EBE d'une exploitation laitière.

L'adaptation de cette démarche au département de Haute-Saône consiste à construire, de façon originale, des typologies d'exploitations laitières

fondées sur leur plus ou moins grande aptitude à s'adapter au contexte. Il s'agit donc de produire des références, des méthodes de diagnostic et de conseil pour l'atelier laitier adaptées aux systèmes polyculture-élevage du département.

En 2016, 90 éleveurs laitiers ont été enquêtés afin d'identifier des facteurs de pratique et de milieu représentatifs de la diversité des systèmes du département. Cette base de données a permis d'étudier et de hiérarchiser les facteurs de variation susceptibles d'influer sur les résultats économiques des différents systèmes enquêtés.

La prochaine phase consiste à confronter ces facteurs de variations aux résultats économiques des exploitations enquêtés et de synthétiser ces résultats sous une forme permettant une utilisation simple : une typologie des exploitations de Haute-Saône.

Il est prévu à l'automne 2017, de réaliser les premières restitutions au près des éleveurs qui ont participé à ce projet.

Contact : Aurore GESELL